

FORUM POLITIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT (FPD) Réunion régionale multi-acteurs, Amérique latine Antigua Guatemala, Guatemala, 7 et 8 juillet 2016

Introduction et bienvenue

Les 7 et 8 juillet 2016 s'est tenue à Antigua (Guatemala) la seconde réunion du Forum politique pour le développement (FPD) en Amérique latine et aux Caraïbes (ALC) et la première réunion régionale multi-acteurs. Ce double événement a rassemblé quelque 80 représentants d'organisations de la société civile (SC), notamment d'ONG, de coopératives, de syndicats, d'organisations féministes/de femmes, du secteur privé et d'autorités locales (AL) des quatre coins de l'Amérique latine, qui ont y rencontré des représentants de l'Union européenne (UE).

Pendant les deux jours de la réunion régionale, les participants ont eu l'occasion de débattre du Programme 2030, en particulier des défis posés par sa mise en œuvre, ainsi que de la nécessité d'améliorer les conditions pour instaurer un environnement favorable à cette mise en œuvre dans la région.

Dans ce contexte, les participants ont échangé leurs opinions et présenté les points de vue des différents secteurs sur les feuilles de route (FdR), le renouvellement de la représentation régionale de l'ALC et du Groupe de travail (Task Team) et les dynamiques multi-acteurs. Enfin, ils ont tiré des conclusions et des recommandations de la réunion.

La session de bienvenue, présidée par Michel Lalogue, chef de secteur Autorités locales à la Direction générale de la coopération internationale et du développement, Commission européenne, a bénéficié de la participation de Miguel Ángel Encinas, de la Coopération espagnole ; de Rafael Hidalgo, maire d'Azua (République dominicaine) et président de la

Fédération dominicaine des municipalités (FEDOMU) et de la Fédération latino-américaine des municipalités, associations et villes (FLACMA) ; d'Ignacio Ayala, directeur du Centre de formation de la Coopération espagnole au Guatemala ; et de Jorge Balbis, secrétaire exécutif de l'Association latino-américaine des organisations de promotion du développement (ALOP) et coprésident du FPD en représentation des OSC.

Les observations préliminaires ont permis d'exposer les approches fondamentales concernant la mise en œuvre du Programme 2030 au niveau mondial, plus particulièrement dans le domaine régional latino-américain, et l'importance que revêt la participation de tous les secteurs et acteurs de la société pour instaurer un environnement favorable et affronter les défis posés par le Programme.

Les débats d'introduction ont également porté sur la relation entre la société civile (SC) organisée (au niveau de tous les secteurs) et l'État, la responsabilité conjointe, la défense des droits de l'homme (DDH), la transversalité du genre, la pauvreté, l'environnement et surtout la réalisation des ODD. De plus, les orateurs ont rappelé l'importance de l'appui offert par l'Union européenne dans la région.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des débats menés pendant la réunion.

Pour consulter le programme, les présentations et les documents de référence, veuillez cliquer [ici](#).

Session 2. Défis pour la mise en œuvre du Programme 2030 en Amérique latine.

Le modérateur de cette session était Etiel Moraga, secrétaire à l'éducation de la Centrale unitaire des travailleurs (CUT) au Chili. Il a évoqué le défi que la mise en œuvre du Programme 2030 constitue pour la région, la nécessité d'appliquer des méthodologies spécifiques pour atteindre les ODD et l'importance de l'appui de l'UE, un appui que les États et tous les secteurs de la société doivent mettre à profit.

Session 2.1. Présentations et débats.

Lors de la première journée, le premier panel d'orateurs se composait de Michel Laloge, d'Antonio de Prado, secrétaire exécutif adjoint de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), et de Santiago Martin Gallo Avalos, membre de la Confédération nationale des municipalités (CNM) du Brésil. Michel Laloge a abordé l'actuel processus de révision du consensus européen sur le développement et la coopération. À ce sujet, il a invité les participants à prendre part à la consultation publique, qui a pour objectif de recueillir les opinions et suggestions de tous les partenaires de l'UE. En outre, il a fait savoir que l'UE, dans le cadre du Programme 2030, contribue encore plus au renforcement de la coopération avec les OSC et les AL, cela pour aider les pays partenaires à mobiliser leurs propres ressources au service du développement durable. L'UE estime que les OSC et les AL sont des partenaires essentiels pour la concrétisation des engagements pris. Les panélistes ont principalement débattu de l'utilité de l'appui de l'Union européenne pour poursuivre le processus de dialogue mené avec les organisations participantes, ainsi que de l'application des politiques et programmes nécessaires pour atteindre les ODD. En outre, ils ont abordé les défis impliqués par le changement climatique et la nécessité de créer un cadre de promotion du développement durable qui inclut le secteur privé, la SC, les syndicats, les ONG et l'État. Le débat a porté sur de nombreux autres thèmes : inégalités, violence à l'encontre des femmes, nécessité de reconnaître l'égalité des droits du travail, sécurité sociale, accès au crédit, droit à la retraite, droits sexuels et reproductifs, participation politique, laïcité de l'État, systèmes électoraux, etc. À cet égard, les panélistes ont expliqué qu'il était nécessaire d'accorder davantage d'attention aux politiques antidiscriminatoires, de combler la fracture causée par les inégalités, d'améliorer les capacités statistiques vues comme une aide à la formulation des politiques publiques, et de créer des ressources pour la viabilité du mouvement féministe. Pour terminer, ils ont souligné la nécessité d'impliquer pleinement tous les acteurs territoriaux, en particulier les gouvernements locaux, dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des programmes de développement. Les participants se sont accordés pour dire que l'appui de l'UE devait être mis à profit et ont souligné le rôle de médiateur à assumer par l'UE entre la SC organisée et l'État.

Session 2.2. Groupes de travail : mise en commun et examen des contributions

La dynamique des tables rondes a concerné l'analyse des défis et des possibilités concernant la mise en œuvre du Programme 2030 au niveau régional. Cet espace a donné aux participants l'occasion d'exprimer leurs vues, de débattre, d'échanger leurs expériences et d'apporter des contributions concrètes. Deux questions fondamentales ont généré les débats : Quels sont les facteurs clés qui favorisent (facteurs positifs) ou entravent (facteurs négatifs) la mise en œuvre du Programme 2030 au niveau national ? Des tendances communes ont-elles été identifiées ? Trois groupes de travail ont été formés pour cet exercice d'analyse : 1) Amérique centrale, Caraïbes et Mexique ; 2) Pays andins ; 3) Pays du cône sud. Au sujet des facteurs clés qui favorisent la mise en œuvre du Programme 2030, les groupes de travail se sont accordés sur l'importance qu'il y a à partager les expériences en matière de mise en œuvre des ODD, à reconnaître et intégrer les multiples acteurs concernés, à permettre le déploiement d'efforts à l'échelon national, régional et local, et à favoriser l'établissement de réseaux de coopération et de communication consacrés au Programme 2030. Les autres aspects positifs évoqués par les divers groupes de travail étaient la facilitation du dialogue national multi-acteurs pour la conception des politiques publiques (un dialogue qui ouvre de nouveaux espaces pour influencer sur les forums régionaux) et la possibilité de créer des cadres institutionnels propices à la mise en œuvre du Programme 2030. Au sujet des facteurs négatifs, les

groupes de travail ont constaté l'insuffisance de la sensibilisation et de l'information relatives aux ODD et à l'impact du Programme 2030. De même, des lacunes spécifiques ont été soulignées, par exemple en matière de systèmes et de capacités de suivi et/ou de contrôle, d'évaluation, de renforcement des capacités, de forums de débat, de création de réseaux de diffusion et de communication, ainsi que de ressource techniques et financières pour la mise en œuvre du Programme 2030. Les autres facteurs négatifs, de nature plus contextuelle, sont les problèmes posés par les inégalités croissantes dans la région, les menaces à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme, l'incertitude juridique et la lenteur de l'État à endosser le Programme 2030, ce dernier facteur étant responsable du manque d'intégration du Programme parmi les institutions nationales, régionales et locales. En outre, il a été souligné que les gouvernements n'harmonisent pas le Programme 2030 avec leur programme législatif, que les municipalités ne parlent pas encore des ODD et que le secteur privé ne considère pas le Programme comme une responsabilité sociale et financière. Au chapitre des tendances communes, les groupes de travail ont mis en évidence l'appui que l'UE doit accorder pour permettre de centrer les efforts des gouvernements locaux sur la mise en œuvre du Programme 2030. Ils ont aussi souligné la nécessaire adoption d'une approche multi-acteurs et le manque de mécanismes de dialogue et d'un agenda programmatique ; ils ont insisté sur le fait qu'il faut élaborer des stratégies communes, tirer parti de la volonté de structuration intersectorielle, renforcer la démocratie et améliorer les canaux d'accès, de diffusion, de communication et de structuration du Programme 2030. *Pour consulter les présentations du thème évoqué ci-dessus, veuillez cliquer [ici](#).*

Session 3. Feuilles de route (FdR) sur la société civile de l'Union européenne

Le modérateur de cette session était Juan Enrique Nicolás Adán, membre de l'équipe Facilitation des feuilles de route (FdR). Il a expliqué aux participants la finalité et l'importance que revêt l'application des FdR pour l'engagement de l'UE auprès de la SC et, à cet égard, a évoqué l'état de la question et la valeur ajoutée des FdR. Il a également expliqué que les FdR puisent leur origine dans la communication adressée en 2012 par la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions et intitulée « Les racines de la démocratie et du développement durable : l'engagement de l'Europe avec la société civile dans le domaine des relations extérieures ». Ce document permet la promotion d'un environnement favorable aux OSC et à leur coopération avec les gouvernements partenaires, dans le but d'améliorer la capacité des autorités publiques à collaborer de façon constructive avec la SC. Selon les explications fournies, l'idée est de créer dans chaque pays un cadre commun à l'UE dans le but d'améliorer l'impact, la cohérence et la visibilité des actions de l'UE (délégation de l'UE + États membres) dans le contexte de son appui à la SC. De plus, M. Nicolás Adán a indiqué que le travail prioritaire vise à 1) améliorer l'environnement favorable à la société civile ; 2) encourager la participation de la SC aux politiques nationales ; 3) développer les capacités des OSC. Quant aux principes directeurs du processus, il a expliqué qu'ils concernent la coordination au sein de la délégation de l'UE, avec les États membres et les autres donateurs, ainsi que l'implication des OSC locales. La couverture géographique pour la mise en œuvre des FdR est la région ALC, l'Afrique, le Pacifique et le Voisinage/la Méditerranée (sud et est). Sur l'état de la question et la valeur ajoutée des FdR en ALC, M. Nicolás Adán a fait savoir que le processus suivi a permis leur application dans un total de 26 pays, dont 20 les ont finalisées et adoptées. Et d'ajouter que, dans trois pays, les FdR sont au stade de l'élaboration ou de l'adoption, dans un pays la situation est en « stand-by » et dans les deux derniers pays, les FdR ne sont pas encore prévues. Pour ce qui est du processus, la valeur ajoutée des FdR se limite aux aspects suivants : 1) les FdR aident l'UE à améliorer la qualité du dialogue avec les OSC ; 2) les FdR améliorent la connaissance mutuelle, le dialogue et la coopération avec les États membres ; 3) les FdR contribuent à intégrer les OSC dans l'ensemble du cycle de coopération (politique et technique) de l'UE. Pour ce qui est du contenu, la valeur ajoutée des FdR a trait aux aspects suivants : 1) le dépassement de la perspective traditionnelle générée par la nature des instruments de coopération existants et ; 2) par le développement des contenus pour l'engagement de l'UE avec la SC (conformément à la communication de 2012). Concernant les mesures à adopter, Nicolás Adán a évoqué le moyen d'activer les FdR ainsi que les opportunités et défis qui se présentent à la région ALC.

Le second panel de la première journée avait pour objectif de prendre connaissance des expériences relatives aux FdR dans la région ALC. Ce panel se composait des membres suivants : Laura Becerra, directrice exécutive de l'*Equipo Pueblo A.C.* (ADOC) du Mexique et Josefina Huamán, secrétaire exécutive de l'Association nationale des centres de recherche, de promotion sociale et de développement (ANC) du Pérou. Les principaux thèmes traités étaient : la valeur ajoutée des feuilles de route ; l'expérience tirée des 100 feuilles de route déjà élaborées, qui ont fait l'objet de nombreuses consultations avec les acteurs des OSC ; la nécessité d'impliquer un éventail plus large d'OSC afin d'étendre davantage le dialogue. L'une des principales conclusions est que les FdR créent un ancrage très positif dans de nombreux pays. Parmi les opportunités observées dans la région, on peut souligner la possibilité de renforcer la coopération sud-sud, les modèles de coopération triangulaire et la participation de la SC aux processus sous-régionaux et internationaux, ainsi que les moyens d'investir des efforts accrus dans la nature politique des feuilles de route.

Session 3.1. Groupes de travail : mise en commun et examen des contributions

Dans le cadre de cette seconde table ronde de la première journée, trois groupes de travail ont été constitués : 1) pays à environnement défavorable, avec comme modératrice Susana Eróstegui, de l'Union nationale des institutions pour le travail d'action sociale (UNITAS), Bolivie ; 2) pays à revenu élevé et ceux à revenu intermédiaire/élevé dont la coopération de l'UE se retire, avec comme modérateur Francis Valverde, de l'Association chilienne des ONG ; 3) pays à revenu intermédiaire/faible et ceux à faible revenu, avec comme modérateur Irving Larios, de la Fédération des organisations non gouvernementales (FONG), Nicaragua. Les groupes de travail ont eu l'occasion de discuter des contributions tirées de l'expérience des FdR et ainsi de contribuer à la formulation de propositions relatives à leur utilisation au niveau national. Les questions fondamentales sur la base desquelles les groupes de travail ont émis cinq recommandations étaient les suivantes : *comment optimiser la contribution de la SC au processus mis en route par les FdR à partir de maintenant ?* ; *quel peut être, à moyen terme, l'impact positif des FdR sur l'engagement de l'UE avec la SC ?* Les recommandations préconisent, entre autres, d'élargir la couverture à un plus grand nombre d'organisations de la SC, d'obtenir de l'UE qu'elle investisse des moyens humains, techniques et financiers pour garantir le suivi des FdR, de créer des conditions politiques sur la base de la défense des principes fondamentaux de DDH et de mettre en place des mécanismes de participation. De plus, il est recommandé d'inscrire les FdR dans l'agenda de l'UE, de considérer les acteurs de la SC comme des acteurs du développement, de veiller à ce que les FdR permettent l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques visant à réduire et à éliminer les inégalités et de faire en sorte, dans les pays à environnement défavorable, que la coopération ne repose pas uniquement sur des indicateurs économiques. À cet égard, les groupes de travail ont souligné la nécessité de mesurer les inégalités et de ne pas utiliser le PIB comme facteur déterminant pour décider à quoi doit être destinée l'aide de l'UE dans la région. En outre, il importe de favoriser un dialogue permanent entre l'UE et la SC en maintenant l'accès à l'information pour les diverses composantes de cette dernière et en renforçant sa capacité d'action et de proposition, notamment concernant la possibilité de participer aux dialogues et négociations entre l'UE et ses États partenaires. En même temps, il est recommandé d'inclure plus souvent le secteur privé dans ce dialogue afin de lui permettre de faire partie de la solution et des mécanismes diffusés au travers des FdR. Enfin, il a également été fait référence à la nécessité d'établir des canaux qui permettent la participation territoriale et des mouvements sociaux en assurant la visibilité de cette participation. *Pour consulter les présentations du thème évoqué ci-dessus, veuillez cliquer [ici](#).*

Session 3.2. Programmes d'appui de la CE aux organisations sociales et aux autorités locales

Antonio Fernández de Velasco, de l'unité Société civile et autorités locales de DEVCO (DG Coopération internationale et développement - Europaid (DEVCO), Commission européenne), a fait une présentation sur l'état actuel du financement et de la coopération de l'UE dans le domaine de la SC et des AL. Il a évoqué le programme d'action pluriannuel, qui couvre la période 2014-2017 et comporte trois axes stratégiques : 1) initiatives au niveau national pour appuyer la contribution des OSC et des AL visant à améliorer la gouvernance, la transparence et la participation de ces organisations à l'élaboration des politiques ; 2) appui aux réseaux mondiaux et régionaux d'OSC et d'AL ; 3) sensibilisation au

développement au niveau européen. M. Fernández de Velasco a fait savoir que les actions au niveau national couvrent 16 pays de la région et sont dotées d'un budget de 95 millions d'euros en cours d'exécution depuis 2015. Quant à l'appui aux AL en matière de gouvernance et de processus de développement, il couvre 14 pays de la région avec un budget de 20 millions d'euros en cours d'exécution depuis 2015. De même, en référence à la base juridique, il est possible d'établir des conventions stratégiques réglementées par des accords-cadres, ainsi que des mécanismes de coopération à long terme avec les partenaires stratégiques. Ceux-ci ont une durée de 4 à 6 ans et peuvent être établis à deux niveaux : politique (accords-cadre de partenariat) et opérationnel (subventions). Un aspect souligné par l'orateur était la valeur ajoutée du partenariat ; les accords-cadres qui font partie des nouvelles modalités pour améliorer et simplifier la coopération de l'UE se présentent sous deux aspects : un aspect politique et un aspect administratif. Le premier aspect concerne le fait que l'on passe de projets et programmes financés avec des OSC et des AL qui ont le rôle non plus de fournisseurs de services mais d'acteurs du développement. Pour ce qui est de l'aspect administratif, l'UE appuie la créations de plateformes fédératives regroupant sous un seul accord des dizaines ou centaines d'OSC et d'AL. Parmi les bénéficiaires des accords-cadres figurent 23 OSC (10 au niveau mondial et 13 au niveau régional). Il s'agit d'organisations de toutes sortes, par exemple des coopératives, associations féministes, organisations religieuses, associations de personnes handicapées, fondations politiques, paysannes ou de commerce équitable.

Session 4. Environnement favorable à la mise en œuvre du Programme 2030 au niveau régional

La première session de la seconde journée s'est ouverte sur des présentations et des débats au sujet d'un environnement favorable au niveau régional. Elle a eu comme modératrice Susana Eróstegui, directrice exécutive d'UNITAS (Bolivie), qui a présenté une réflexion d'un point de vue régional. Elle a ainsi souligné la nécessité de faire la distinction entre l'environnement et le processus et a revendiqué, au nom des acteurs du développement, la possibilité de participer à la vie publique. Dans ce but, il faut exiger un environnement favorable qui encourage la justice sociale, le plein exercice des droits, le travail décent, l'égalité des sexes, etc. Selon elle, même si le degré de participation des OSC et des AL a beaucoup augmenté depuis la Déclaration de Paris (2005), lorsque l'aide ou la coopération est restreinte aux États, les AL et les OSC doivent renforcer leurs capacités de participation en étant bien conscientes des questions les plus importantes qui affectent la région. M^{me} Eróstegui a conclu son introduction en exprimant sa conviction que, grâce à la participation et à la contribution de tous les secteurs de la société, il devrait être possible de vaincre les inégalités de la région.

Le panel d'orateurs se composait de la consultante péruvienne Liliana Miranda, de Carlos Gadsden Carrasco (FLACMA - Mexique), de Manuel Mariño, directeur régional des Coopératives des Amériques (Costa Rica), d'Anders Meyer, vice-président des affaires juridiques à l'Association nationale des entrepreneurs de Colombie (ANDI) et d'Antonio Amâncio Vale, secrétaire des relations internationales de la CUT (Brésil).

Les thèmes abordés étaient centrés sur le débat concernant l'environnement favorable à la mise en œuvre du Programme 2030 au niveau régional. À ce sujet, une présentation a été faite d'une étude de cas au Pérou qui s'inscrit dans le cadre des activités du FPD. Cette étude de cas a été accompagnées de la présentation d'autres points de vue, à savoir ceux des AL, des coopératives, du secteur privé et des organisations syndicales. En conclusion de la table ronde, les AL ont souligné le faible niveau d'appropriation des ODD constaté et la nécessité d'accomplir des efforts pour que les gouvernements locaux sachent comment intervenir. On peut compter sur la capacité et la présence politiques des collectivités, mais il faut mobiliser les différents secteurs et structurer de façon appropriée chacun des espaces d'action. Le secteur des coopératives a déterminé qu'il n'existe pas un modèle économique unique et qu'il importe de reconnaître le rôle de tous les acteurs. Il faudrait appuyer et promouvoir le travail des coopératives afin de renforcer et d'améliorer tant la viabilité entrepreneuriale que la capacité de création d'emploi et de revenu. Le secteur des coopératives a également souligné l'amélioration de la législation qui concerne les femmes dans le mouvement coopératif à tous les niveaux et, en particulier, à celui de la gestion et de la direction. D'après l'expérience de l'ANDI (Colombie), le secteur privé et entrepreneurial a étudié les ODD et la façon de les intégrer dans son mode de travail. À cet effet, il a appliqué la

méthodologie des points forts, des opportunités, des faiblesses et des menaces. De plus, il a mis en lumière la nécessité de savoir où l'on en est pour comprendre comment améliorer la situation. Selon la CUT, pour disposer de conditions permettant d'instaurer des environnements favorables et de mettre en œuvre le Programme 2030, il est indispensable de se mobiliser. En effet, il ne peut y avoir d'environnement favorable sans dialogue social, démocratie ni sensibilisation aux droits des femmes, au droit à la santé, à la culture, etc. Il importe donc de favoriser des conditions pour travailler ensemble et resserrer les liens entre l'État et la société.

Session 4.1. Groupes de travail : évaluation de l'environnement favorable pour la mise en œuvre du Programme 2030 au niveau régional et suggestions d'amélioration

Des groupes de travail ont été formés afin de mener une réflexion sur l'environnement favorable pour la mise en œuvre du Programme 2030. Ces groupes de travail ont été divisés en deux : les AL, d'une part, et les OSC, d'autre part. Il a été demandé aux groupes de répondre à la question « Que faut-il améliorer (au niveau national) pour instaurer un environnement favorable pour la mise en œuvre du Programme 2030 ? », puis de formuler des propositions concrètes et réalistes pour mettre en place un tel environnement sur la base des débats menés. Les réponses données par les groupes ont indiqué les mesures à prendre : renforcer la situation de la démocratie ; accroître les capacités des OSC pour la mise en œuvre, le suivi et le contrôle des ODD et du Programme 2030 dans son ensemble ; améliorer le dialogue social pour renforcer la démocratie ; garantir le respect des DDH, en particulier les droits politiques ; élargir et rendre effectifs les mécanismes de participation des OSC ; respecter l'autonomie municipale ; créer des réseaux et des espaces de dialogue institutionnalisés entre les gouvernements locaux et le gouvernement central. Voici les principales propositions formulées par les groupes : institutionnaliser ou améliorer les espaces de la SC et structurer un système de participation interactive ; ventiler les indicateurs par sexe ; promouvoir les ODD dans les FdR de l'UE pour qu'ils deviennent des instruments de mise en œuvre de celles-ci avec la participation de la SC ; créer et diffuser des réseaux d'OSC sur le thème des ODD afin de définir les différents acteurs dans le cadre de l'institutionnalisation du processus ; favoriser la décentralisation pour que les AL puissent mettre en œuvre le Programme 2030 ; garantir un dialogue politique, l'accès à l'information et les processus de transparence et de responsabilisation ; éclaircir le mode de financement de la mise en œuvre du Programme 2030 ; débattre des politiques fiscales, etc.

Session 4.2. Renouvellement de la représentation régionale de la région ALC et du Groupe de travail (Task Team) du Forum politique pour le développement (session informative)

Au sujet du renouvellement de la représentation régionale de la région Amérique latine et Caraïbes (ALC) et du Groupe de travail (Task Team) du FPD, Jorge Balbis a informé les participants sur le renouvellement des membres du Forum, un processus qui se déroulera pendant les deux mois à venir. Il a présenté et expliqué les divers secteurs et catégories et le rôle qu'ils jouent dans la représentation de la région ALC. Il a également fait état des travaux du Groupe de travail et souligné l'importance de l'élection des représentants, tant pour les AL que pour les OSC. Pour terminer, il a annoncé que la Commission européenne contacterait, dans les semaines suivantes, tous les membres du FPB en leur soumettant un bref questionnaire leur demandant de confirmer leur souhait de renouveler leur participation ou non.

Session 5. Dynamiques multi-acteurs pour la mise en œuvre du Programme 2030

Ce panel avait pour but de présenter les points de vue sectoriels sur les dynamiques multi-acteurs pour la mise en œuvre du Programme 2030 et aussi de présenter le projet de document du FPD sur ce thème. Le panel avait pour modératrice Lucy Garrido, de l'*Articulación Feminista Marcosur* (Uruguay), et les panélistes étaient : Miguel Santibáñez, secrétaire coordinateur du Conseil de structuration des associations nationales et des réseaux régionaux d'ONG d'Amérique latine (Chili) ; Giulia Massobrio, responsable du secteur de la coopération, Confédération syndicale des travailleurs et travailleuses des Amériques (CSA) ; Rafael Hidalgo, maire d'Azua et président de la FEDOMU et de la FLACMA, République dominicaine, et

Jorge Balbis. Ce panel a notamment recommandé que ces espaces de dialogue ne se limitent pas à des espaces régionaux mais revêtent un caractère plus général, puisque le Programme 2030 est de portée mondiale. L'expérience acquise en République dominicaine avec le programme Pascal, financé par l'UE, a été citée comme exemple d'appui à la SC et aux AL. Ce programme, en effet, implique tous les secteurs et constitue un espace de structuration et de dialogue intersectoriel. C'est pourquoi il a été demandé à l'UE de pouvoir reproduire l'expérience du programme Pascal par le biais des gouvernements, dans le cadre de FLACMA. Parmi les autres sujets abordés, il a aussi été question de déterminer quels exemples existent concernant l'applicabilité du Programme 2030 pour reproduire le changement radical que l'agenda exige d'un État plus transparent et capable de promouvoir la participation. Le panel a souligné la nécessité de ne pas considérer le Programme 2030 comme un simple document de référence mais d'agir en respectant ce qui a été convenu et en intégrant une vision multisectorielle dans son élaboration et sa mise en œuvre. Pour sa part, Jorge Balbis a présenté le document du FPD consacré aux dynamiques multi-acteurs, précisant qu'il vise à porter les perspectives régionales au niveau mondial et que l'objectif de ce document, fruit du travail conjoint de diverses organisations membres du FPD, est de pouvoir influencer sur différents domaines de l'UE. Et d'ajouter que ce document est une contribution reflétant la vision des OSC et des AL et que son contenu fait l'objet de consultations, de contributions, d'élargissements, de suppressions, de modifications, etc. M. Balbis a annoncé que ce document serait réexaminé lors de la réunion de la Task Team prévue en octobre 2016, la date limite de réception des contributions étant le 15 septembre.

Session 5.1. Résultats du débat

Le débat a généré une série de demandes, notamment : 1) il faut intégrer le thème des droits des femmes et/ou du genre dans les 17 ODD et définir ce que l'on entend par SC ; 2) le document doit être réexaminé car il manque de propositions concrètes, concernant en particulier les aspects touchant à l'environnement et aux systèmes politiques, etc. ; 3) il importe de déterminer la possibilité de créer des liens entre le système de suivi et l'expérience au niveau local afin de voir s'il est possible d'élargir la participation des diverses organisations sociales ; 4) il faut mettre en place un moyen de rendre compte de la participation de la société car il n'existe pas d'indicateurs en la matière ; 5) le niveau multisectoriel n'est pas une simple somme de secteurs : il doit être mieux intégré dans les conceptions existantes sur le débat relatif aux ODD et il ne faut pas perdre de vue que le thème de notre réflexion est le développement en tant que tel.

Session 6. L'Amérique latine et la dynamique mondiale par rapport à la mise en œuvre du Programme 2030

Ce panel a suivi comme axe central le débat sur la situation de l'Amérique latine par rapport à deux thèmes spécifiques : « Habitat III » et la « seconde réunion de haut niveau du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement ». Le modérateur de ce panel était Sergio Arredondo, secrétaire général de la Conférence nationale des municipalités du Mexique (FENAM). Les panélistes étaient : Luis Estrada, de l'Institut pour le développement économique et social de l'Amérique centrale (IDESAC - Guatemala) ; Iván Borcoski, secrétaire exécutif de l'Association chilienne des municipalités (AchM) ; Mónica Novillo, coordinatrice de la Femme (Bolivie) et Ana Tallada, Latindadd, Alliance des OSC pour l'efficacité du développement (AOED - Pérou). Les interventions des panélistes ou des rapporteurs ont émané des secteurs coopératifs, des AL et des OSC. Parmi les contributions, nous pouvons retenir les éléments suivants : 1) Habitat III souligne la nécessité de débattre du thème du logement ; 2) il importe de mieux prendre en compte tant les causes que les implications des inégalités croissantes ; 3) il faut profiter des deux réunions pour influencer sur les débats et faire des propositions concrètes. D'autres thèmes ont été évoqués, comme la nécessité d'assurer une meilleure cohésion entre les politiques de développement et de commerce avec les pays du nord, d'analyser le phénomène des industries aux impacts néfastes et le comportement des multinationales et des gouvernements et, enfin, de promouvoir un débat plus poussé sur l'exploitation du sol, qui ne doit pas être vu uniquement comme une marchandise et au sujet duquel il importe d'inclure une conception de droit.

Session 7. Clôture

Le Forum s'est clôturé au terme d'une session qui a permis d'examiner les principales conclusions et recommandations formulées (voir document en annexe). Cette session de clôture a bénéficié de la présence de l'ambassadeur du Royaume d'Espagne auprès du Guatemala, Alfonso Manuel Portabales Vásquez, accompagné de Michel Laloge, de la Commission européenne ; de Fernando Mirando Torres, maire de Tepeji del Río et représentant du FENAMM (Mexique) ; de Molvina Zeballo Manzur, présidente de l'ALOP (Pérou) ; et d'Ignacio Ayala, directeur du Centre de formation de la Coopération espagnole à Antigua Guatemala. Les panélistes ont adressé leurs remerciements à tous les représentants de secteurs et acteurs qui ont participé à la réunion multi-acteurs du FDP à Antigua Guatemala et ont exprimé leur reconnaissance vis à vis de la Coopération espagnole et à son Centre de formation pour leur appui, ainsi qu'à l'UE pour avoir ouvert cet espace au développement de la région latino-américaine.

Pour consulter le programme, les présentations et les documents de référence, veuillez cliquer [ici](#).